

Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2019



Sommaire



►► DONNÉES GÉNÉRALES

Les données météorologiques.....	4
Les données économiques	5
Le territoire et les terres agricoles	6
Les exploitations.....	7
La population agricole et l'emploi.....	8



►► LES CULTURES

La vigne	9
Les agrumes et le kiwi	11
Les fruits d'été	13
L'olive.....	14
La châtaigne	15
Les autres fruits à coque.....	16
Le maraîchage	17
Les fourrages	18



►► LES ÉLEVAGES

L'élevage ovin	19
L'élevage caprin.....	21
L'élevage porcin.....	23
L'élevage bovin	25
L'apiculture.....	27

►► MÉTHODOLOGIE.....	29
►► GLOSSAIRE	30
►► ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	31

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.

La version numérique de cette publication est disponible sur :

draaf.corse.agriculture.gouv.fr
www.corse.chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr

Directrice de la publication :
Sabine Hofferer

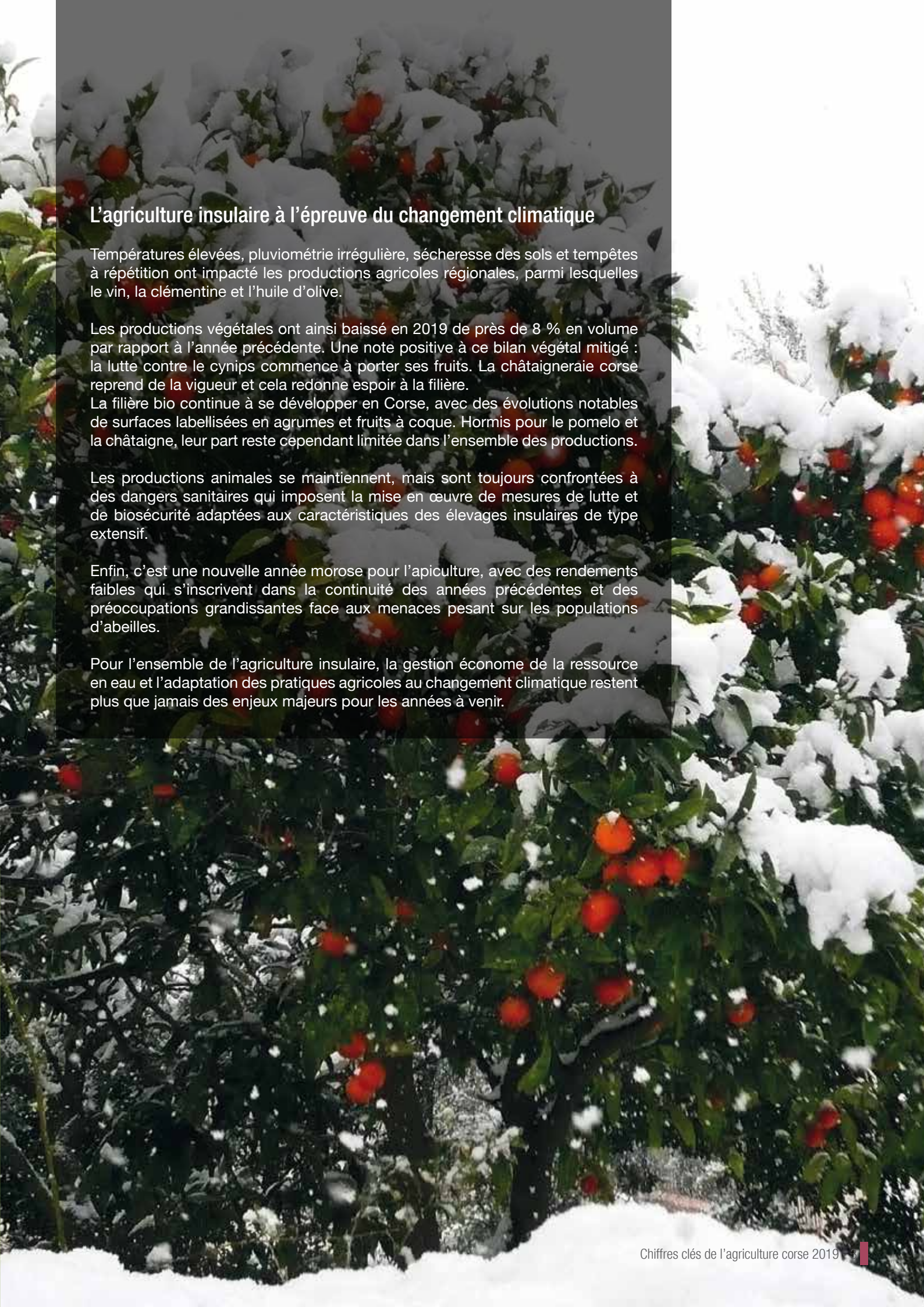
Cheffe du Service Statistique (SRISE) : **Cécile Delsol**

Rédacteur en chef : **Philippe Pailler**

Comité de rédaction :
 Chambre Régionale d'Agriculture de Corse (CRA) : **Maddalena Serpentine**
 Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC) : **Ange Bianchini, Fabien Federici**
 SRISE (DRAAF) : **Emmanuelle Alfonsi, Cécile Delsol, Philippe Pailler, Catherine Ritouet**

Conception graphique :
Flora Ambrosini – Kalli Graphic
 Photos : **ODARC - SRISE - CRA**
 Impression : **PixartPrinting**
 Parution : février 2021
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 2417 - 4092
 Prix de vente : 15 €

Edition : **DRAAF de Corse**.
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE).
 Forum du Fangu, 8 avenue Jean Zuccarelli, 20200 BASTIA.



L'agriculture insulaire à l'épreuve du changement climatique

Températures élevées, pluviométrie irrégulière, sécheresse des sols et tempêtes à répétition ont impacté les productions agricoles régionales, parmi lesquelles le vin, la clémentine et l'huile d'olive.

Les productions végétales ont ainsi baissé en 2019 de près de 8 % en volume par rapport à l'année précédente. Une note positive à ce bilan végétal mitigé : la lutte contre le cynips commence à porter ses fruits. La châtaigneraie corse reprend de la vigueur et cela redonne espoir à la filière.

La filière bio continue à se développer en Corse, avec des évolutions notables de surfaces labellisées en agrumes et fruits à coque. Hormis pour le pomelo et la châtaigne, leur part reste cependant limitée dans l'ensemble des productions.

Les productions animales se maintiennent, mais sont toujours confrontées à des dangers sanitaires qui imposent la mise en œuvre de mesures de lutte et de biosécurité adaptées aux caractéristiques des élevages insulaires de type extensif.

Enfin, c'est une nouvelle année morose pour l'apiculture, avec des rendements faibles qui s'inscrivent dans la continuité des années précédentes et des préoccupations grandissantes face aux menaces pesant sur les populations d'abeilles.

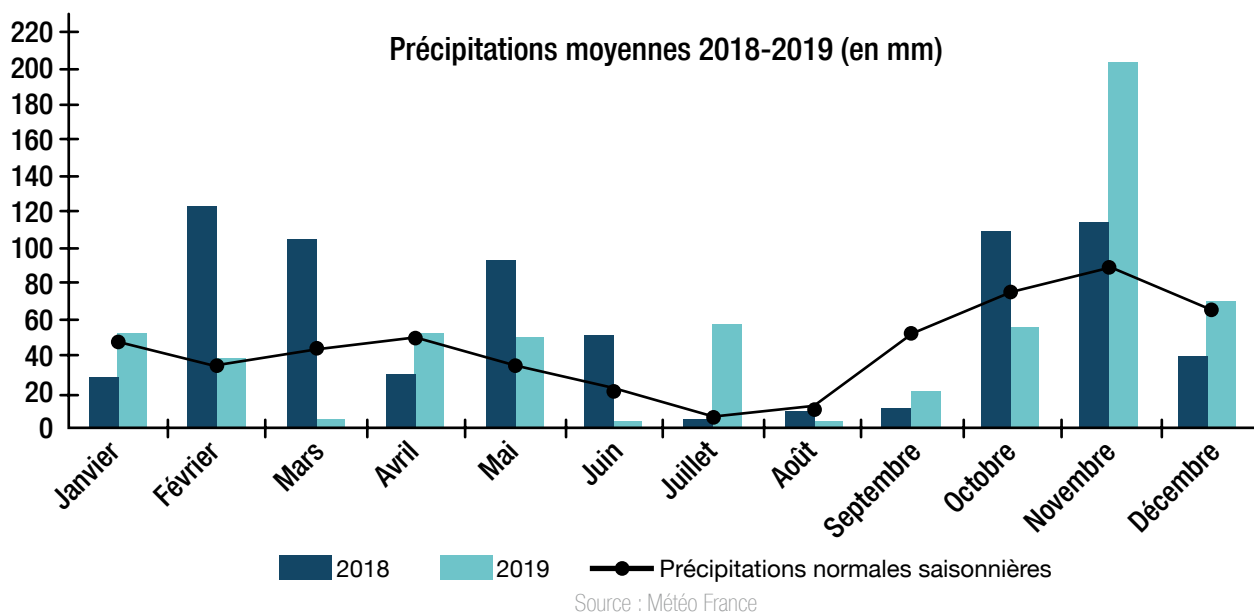
Pour l'ensemble de l'agriculture insulaire, la gestion économe de la ressource en eau et l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique restent plus que jamais des enjeux majeurs pour les années à venir.



Les données météorologiques

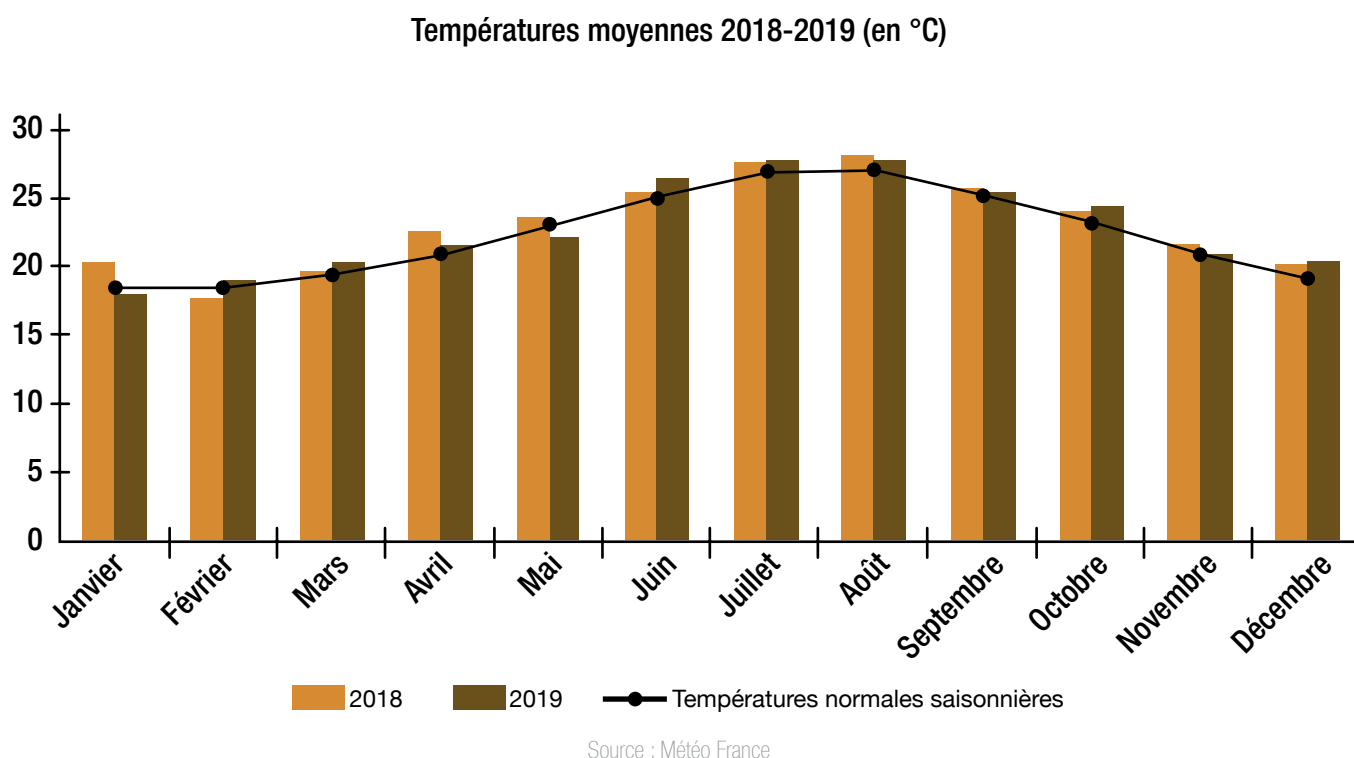
Des précipitations records en novembre

Au déficit hydrique de la fin d'été et du début d'automne succèdent de fortes précipitations en novembre. Le cumul de ce mois représente plus du double de la normale.



Des températures toujours supérieures aux normales saisonnières

Encore une année chaude, avec des températures qui dépassent les normales saisonnières dix mois sur douze. Supérieures de plus de 1 °C en moyenne, elles culminent au-dessus de + 2 °C en juin et décembre.



Productions animales hors subventions en 2019 : légère croissance des valeurs, par effet prix pour les viandes et produits avicoles ou augmentation des volumes des produits laitiers

Productions animales hors subventions	Valeur 2018 (millions)	Evolution 2019/2018 en volume	Evolution 2019/2018 en prix	Valeur 2019 (millions)
Cheptel et viande	26,64	+0,4%	+1,9%	27,25
Produits avicoles	1,78	0,0%	+1,7%	1,81
Lait et produits laitiers	23,13	+2,3%	-1,5%	23,31
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	2,26	0,0%	0,0%	2,26
Total produits animaux bruts et transformés	53,81	+1,2%	+0,3%	54,63

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2019 et semi-définitifs 2018

Productions végétales hors subventions en 2019 : l'augmentation des prix ne compense pas les pertes en volume

Productions végétales hors subventions	Valeur 2018 (millions)	Evolution 2019/2018 en volume	Evolution 2019/2018 en prix	Valeur 2019 (millions)
Plantes fourragères	12,42	-3,2%	+6,4%	12,79
Produits maraichers et horticoles	17,15	+3,8%	+2,9%	18,32
Fruits	67,11	-15,7%	+4,2%	58,92
Vins d'appellation	72,35	+3,2%	+1,8%	76,00
Autres vins	32,04	-24,2%	+4,0%	25,26
Autres produits végétaux	2,04	-1,5%	-7,0%	1,87
Total produits végétaux bruts et transformés	203,11	-7,8%	3,1%	193,16

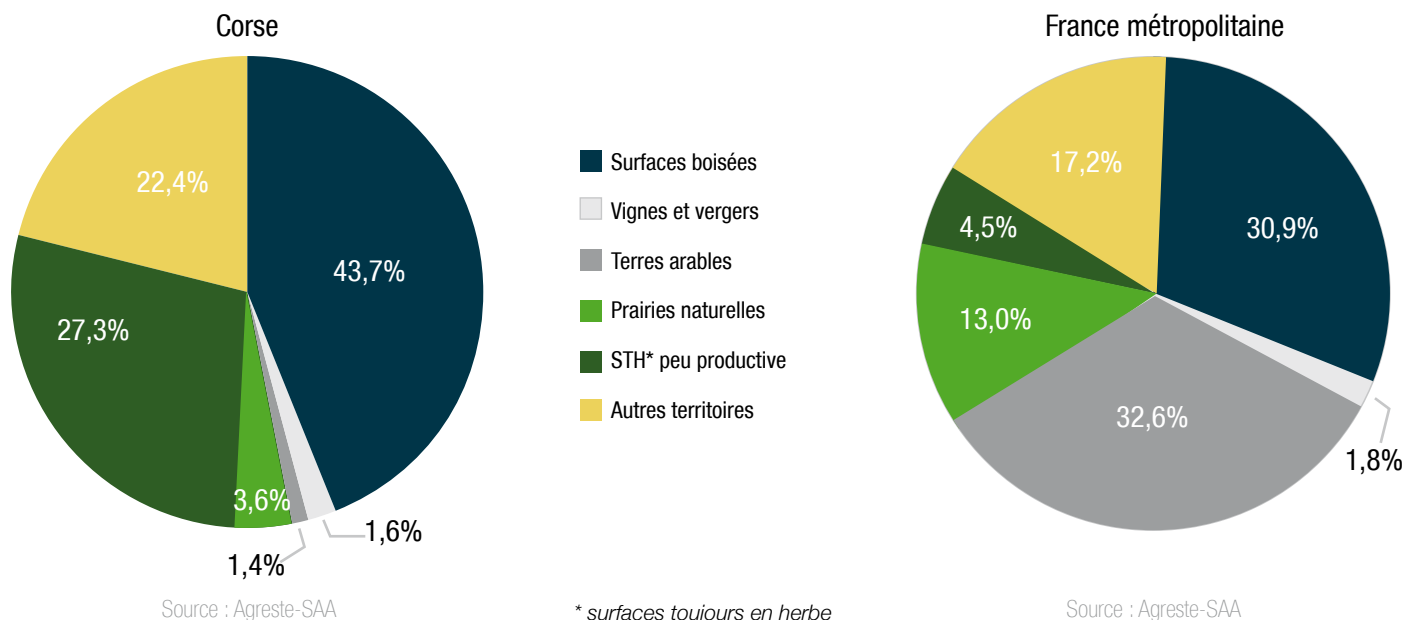
Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2019 et semi-définitifs 2018





Le territoire et les terres agricoles

Une occupation des sols très différente entre Corse et continent



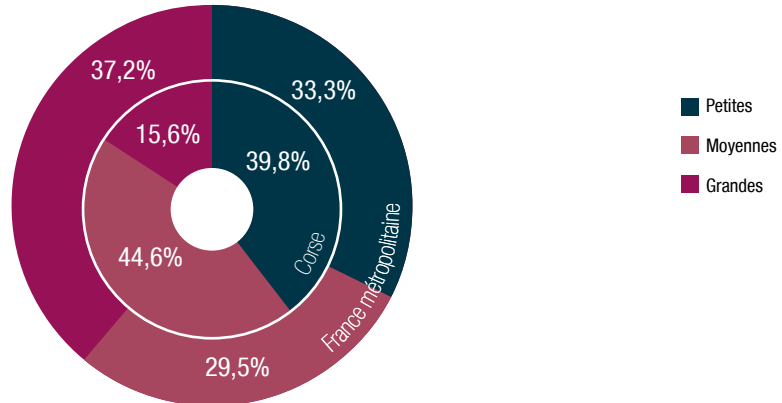
Une SAU régionale essentiellement constituée de surfaces toujours en herbe

Unité : hectare	2015	2016	2017	2018	2019
Céréales (y compris semences)	1 497	1 543	1 534	1 394	1 387
Oléagineux (y compris semences)	5	10	34	12	12
Protéagineux (y compris semences)	10	25	107	10	10
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	400	465	428	448	515
Pommes de terre (y compris plants)	17	17	21	20	21
Légumes frais (non compris semences)	455	445	445	445	475
Fleurs et plantes ornementales	38	38	38	38	38
Fourrages annuels	830	830	830	830	830
Prairies artificielles et temporaires	7 250	7 060	7 528	7 320	7 295
Jardins et vergers familiaux des exploitants	35	35	35	35	35
Jachères	1 400	1 400	1 400	1 400	1 420
TERRES ARABLES	11 937	11 868	12 400	11 952	12 038
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 897	6 978	7 324	7 293	7 200
Vignes	6 580	6 717	6 713	6 679	6 668
Pépinières ligneuses	10	0	0	0	0
CULTURES PERMANENTES hors STH	13 487	13 695	14 037	13 972	13 868
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	147 170	152 830	161 510	165 180	153 520
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	172 594	178 393	187 947	191 104	179 426

Source : Agreste-SAA

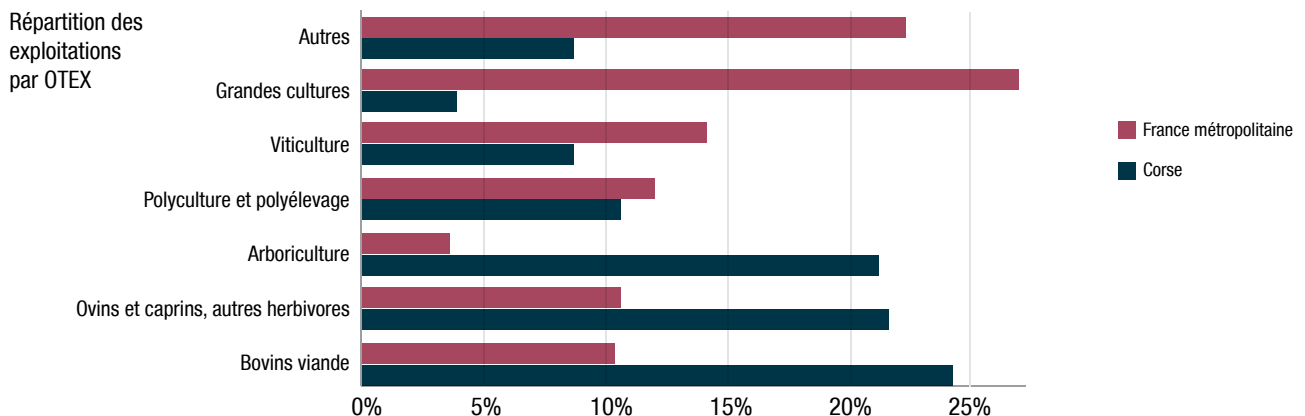
Une agriculture de petites et moyennes exploitations en Corse

Part des exploitations selon la taille



Source : Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Vergers et élevages représentent 2 exploitations sur 3



Source : Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Les exploitations au fil des recensements agricoles : les rythmes corse et métropolitain

		Evolution annuelle (%)					
		1970	1970/1979	1979/1988	1988/2000	2000/2010	2010
Exploitations (nb)	Corse	8 884	-2,6%	-3,5%	-3,5%	-2,0%	2 810
	2A	3 605	-2,7%	-3,7%	-3,7%	-2,7%	996
	2B	5 279	-2,5%	-3,3%	-3,4%	-1,6%	1 814
	France métropolitaine	1 587 607	-2,5%	-2,4%	-4,2%	-2,5%	489 977
SAU moyenne par exploitation (ha)	Corse	15,1	2,7%	2,8%	5,9%	2,7%	59,7
	France métropolitaine	18,8	2,4%	2,1%	4,1%	2,3%	55,0

Sources : Recensements agricoles

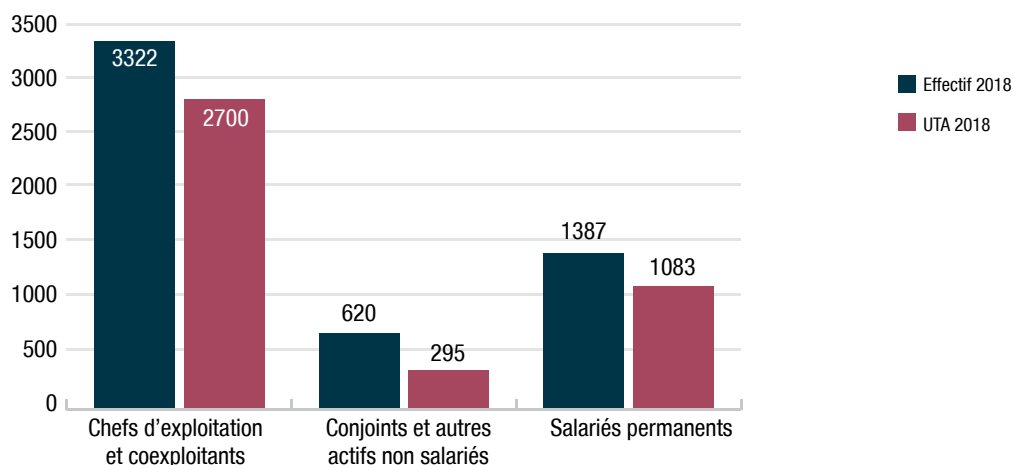
Si le nombre d'exploitations a été divisé par 3 en 40 ans, aussi bien en Corse qu'à l'échelle nationale, le rythme des disparitions est moindre dans notre région depuis le milieu de la période. La surface moyenne des exploitations a triplé en France métropolitaine et quadruplé dans l'île. L'augmentation continue des déclarations de surfaces dites « toujours en herbe » au titre de la Politique agricole commune explique en grande partie cette progression en Corse.



La population agricole et l'emploi

Une main d'œuvre essentiellement familiale

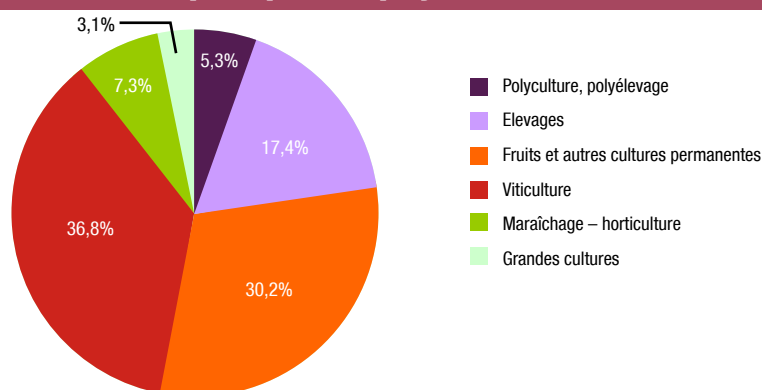
Main d'œuvre agricole permanente 2018



Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2018

L'arboriculture fruitière et la viticulture restent les principaux employeurs

Répartition des salariés agricoles* par grands secteurs en 2018 (1588 UTA)



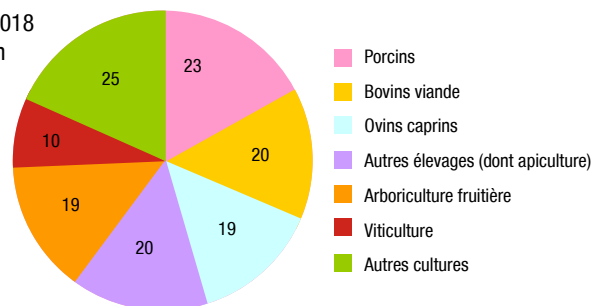
* Y compris saisonniers

Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2018

Moins de créations d'exploitation en 2019 mais une dynamique des dotations jeunes agriculteurs

Evolution des installations	Total	≤ 40 ans	> 40 ans
2015	105	50	55
2016	117	73	44
2017	167	118	45
2018	180	142	38
2019	136	93	43
Moyenne 2014/2018	129	86	43

Installations 2018 par orientation

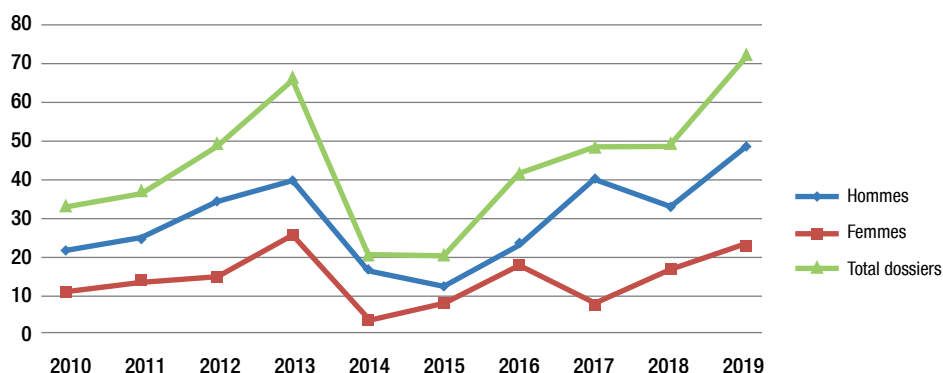


Source MSA

Installations des jeunes agriculteurs aidés (dossiers des bénéficiaires de la DJA passés en CTOA)

	2A	2B	Corse
2015	8	11	19
2016	12	30	42
2017	25	22	47
2018	21	28	49
2019	24	47	71

Source : DRAAF de Corse - SRAF



Avec 313 629 hectolitres de vins produits, la récolte 2019 est la plus faible de la décennie. L'instabilité des conditions météorologiques a posé des difficultés aux viticulteurs : un printemps pluvieux, venteux et frais et un été très sec ont affecté l'évolution phénologique de la vigne.

Sur le plan sanitaire, les attaques de mildiou et d'oïdium sont restées isolées. La pyrale des agrumes a causé de nombreux dégâts dans les vignobles du sud ainsi qu'à Patrimonio et en plaine orientale. En fin de saison, des attaques de cicadelles ont également été recensées. Enfin, les pertes causées par les sangliers sont plus nombreuses.

Sur le plan qualitatif, les blancs et rosés sont frais et équilibrés, les rouges sont concentrés avec une belle maturité phénologique. Ainsi, malgré des quantités en baisse, les vendanges 2019 ont produit un beau millésime.

Si la production de vins AOP est restée stable (+ 3 %), les vins IGP et les vins sans IG ont accusé une forte baisse (- 21 % et - 53 %). Le rosé reste majoritaire, avec deux tiers de la production.

Les Vins de Corse sont commercialisés pour 35 % sur le marché local, 45% sur le marché continental et 20 % à l'export (8 500 000 cols vers 53 destinations). La moitié des ventes insulaires est réalisée dans la grande distribution, mais le marché local apparaît saturé, les ventes stagnent. Le marché continental est en plein développement, porté par la grande distribution et la croissance des ventes de rosé.

Source : CRVI de Corse, CIV-Corse

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de déclarations de récolte	331	280	276	285	291
Superficies (ha)					
AOP	2 744	2 738	2 807	2 799	2 978
IGP	2 710	2 776	2 788	2 766	2 824
Vins sans IG	341	335	282	319	201
Total superficies	5 795	5 849	5 877	5 884	6 003
dont converties en agriculture biologique*	734	916	1 010	1 448	1 691
Volumes en hl par appellation et par couleur					
AOP					
Blanc	18 206	19 112	16 016	18 395	17 172
Rosé	58 890	59 375	58 827	61 184	61 398
Rouge	37 618	35 251	27 142	28 185	32 648
Total volume AOP	114 714	113 738	101 985	107 764	111 218
IGP					
Blanc	24 943	24 338	16 624	27 194	18 399
Rosé	172 119	172 121	145 154	173 169	145 742
Rouge	46 180	42 747	30 559	36 094	23 926
Total volume IGP	243 242	239 206	192 337	236 457	188 067
Vins sans IG					
Blanc	8 168	10 605	10 648	11 441	5 524
Rouge et Rosé	22 145	25 190	10 011	18 987	8 820
Total volume sans IG	30 313	36 227	20 659	30 428	14 344
Total général volume	388 269	389 171	314 981	374 649	313 629

* Y compris en conversion

Sources : Agreste-SAA, DGDDI, Agence BIO

La production viticole AOP

Les superficies par zone (en ha)

Zones d'appellation	2015	2016	2017	2018	2019
Patrimoine	412	451	435	434	428
Ajaccio	243	254	250	263	257
Muscat du Cap Corse	68	70	64	56	56
Vin de Corse-Calvi	223	232	238	237	307
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	27	27	28	31	32
Vin de Corse-Porto-Vecchio	86	85	84	85	85
Vin de Corse-Figari	152	124	136	129	145
Vin de Corse-Sartène	229	220	222	206	224
Vin de Corse	1 304	1 275	1 350	1 358	1 444
Total des superficies	2 744	2 738	2 807	2 799	2 978

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse (2015-2016), DGDDI (2017-2019)

La production par zone (en hl)

Zones d'appellation	2015	2016	2017	2018	2019
Patrimoine	16 419	15 360	14 558	13 904	15 115
Ajaccio	8 522	9 112	6 074	7 466	7 335
Muscat du Cap Corse	1 514	1 333	1 225	688	740
Vin de Corse-Calvi	7 761	7 607	6 454	8 966	7 783
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	823	914	890	954	975
Vin de Corse-Porto-Vecchio	3 035	3 158	2 866	3 197	2 507
Vin de Corse-Figari	4 911	5 579	4 352	5 056	4 581
Vin de Corse-Sartène	9 278	9 832	7 985	7 721	7 621
Vin de Corse	62 451	60 843	57 681	59 812	64 561
Total des volumes produits	114 714	113 738	101 985	107 764	111 218

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse (SRISE)

La disponibilité* par signe de qualité (en hl)

Catégories de vin	2015	2016	2017	2018	2019
AOP	198 549	190 953	101 020	166 112	180 889
IGP/VDP	304 500	297 533	190 991	283 496	277 963
VSIG/VDT	63 436	57 003	12 377	49 672	46 723
Disponibilités totales	581 534	545 489	304 388	499 280	505 575

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

* Disponibilité = stocks des années antérieures + production de vin de l'année

Les agrumes et le kiwi

La clémentine

La campagne 2019/2020 a été tourmentée par les conditions météorologiques et le contexte social. Les températures élevées en novembre ont ralenti la coloration et la maturation des fruits. Les épisodes méditerranéens intenses successifs ont freiné une récolte déjà annoncée comme déficitaire (25 000 tonnes au final contre 37 000 tonnes lors de la campagne précédente). Les intempéries du printemps, avec des pluies importantes de mars à mai, ont affecté la nouaison. Il en a résulté une forte proportion de gros fruits. Les petits calibres, prioritairement destinés au conditionnement en barquettes ont été rares tout au long de la campagne.

En décembre, alors que la campagne de commercialisation bat son plein, les mouvements sociaux complexifient la logistique des acheminements, créant des problèmes de réapprovisionnement et un déficit de l'offre. Les pluies quasi incessantes gênent les récoltes et les opérateurs connaissent des difficultés pour servir l'intégralité des commandes. La saison sera courte, s'achevant de façon précoce à la fin de l'année.

Sur le plan commercial, la demande a été portée par les centrales d'achat qui absorbent l'essentiel des quantités disponibles. La situation reste identique tout au long de la campagne, avec une présence forte de la grande distribution et des grossistes plutôt discrets. Soutenus par les faibles volumes, les cours sont supérieurs de 7 à 20 % selon les calibres à ceux de 2018 et de 11 à 25 % à la moyenne quinquennale.

Sources : France AgriMer- Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents APRODEC	136	144	149	167	172
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	1 257	1 222	1 312	1 332	1 397
dont adhérents APRODEC	1 135	1 195	1 225	1 287	1 353
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	23 673	32 862	31 134	37 336	25 256
Production certifiée IGP	19 169	27 152	26 588	30 023	21 711
Prix moyen "départ station" catégorie IGP	1,86	1,84	2,00	1,96	2,32

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	17	19	23	26	40
Surfaces labélisées en agriculture biologique *	118	118	154	167	253

* Y compris en conversion

Source : Agence BIO



Le pomelo

La campagne 2019 s'avère être une très bonne année en termes de tonnages récoltés : avec 6 850 tonnes, le précédent record de 2017 est dépassé de près de 400 tonnes.

Comme à l'accoutumée en février, la demande a été globalement satisfaisante. Des actions promotionnelles ont permis d'accélérer le rythme des ventes. L'approvisionnement est resté modéré, dans un environnement international de production limitée (Espagne, Turquie, Floride). Dans ce contexte favorable, les prix sont restés stables pour toutes les origines.

Sources : France AgriMer- Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	34	35	36	42	43
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	172	167	187	187	197
dont adhérents AOP « Fruits de Corse »	133	142	144	151	157
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	5 261	5 516	6 469	4 950	6 850
dont production expédiée adhérents AOP « Fruits de Corse »	3 281	4 245	4 057	3 472	5 529
Production certifiée IGP	2 779	3 564	3 598	2 987	3 934
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,92	1,11	1,01	1,27	1,33
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,85	0,92	1,11	1,01	1,27

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	15	15	17	21	22
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	67	67	87	87	93

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le kiwi

Avec des récoltes européenne et néo-zélandaise déficitaires, couplées à une production nationale de qualité et supérieure à l'an passé, la campagne s'annonce sous de bons augures. Plusieurs facteurs vont bouleverser la donne initiale en Corse : arrivée de pluies intenses début novembre, démarrage retardé de la mise en marché, gros calibres fortement concurrencés par la Grèce et l'Italie, apparition de la pandémie de Covid-19 en fin de campagne. Toutefois, la bonne gestion des lots et une fin de saison marquée par une forte demande permettent d'aboutir à un bilan positif, se concrétisant par un prix de vente en augmentation de 16 % sur celui de l'an passé et de 47 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Sources : France AgriMer- Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	34	39	37	29	29
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives (SAA)	320	321	323	323	323
dont adhérents AOP Fruits de Corse	234	251	193	143	136
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale (SAA)	3 750	3 636	3 022	2 977	3 202
dont production expédiée adhérents AOP « Fruits de Corse »	2 500	2 628	1 162	1 882	2 226
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,93	0,77	0,92	1,20	1,25

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	10	9	13	14	19
dont surfaces labélisées en agriculture biologique*	47	32	53	63	87

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Les fruits d'été

La campagne a débuté avec une dizaine de jours de retard sur les variétés précoces d'abricots et de pêches. Le froid, la pluie et le manque d'ensoleillement du mois de mai expliquent ce début de récolte tardif. Les vergers de Casinca, notamment, ont payé un lourd tribut aux conditions météorologiques et aux problèmes sanitaires. En juillet, ils ont subi un épisode orageux provoquant une perte de production, aggravée par des problèmes sanitaires sur les variétés du mois d'août (pression de cératite). D'un point de vue sanitaire, le fait majeur est la découverte d'un important foyer de sharka lors d'une prospection menée conjointement par l'APFEC et la FREDON, environ 400 arbres ont été isolés. Ce sont finalement 24 hectares de pêcheurs qui seront arrachés au cours de l'année 2019. La sharka reste une source de préoccupation majeure pour la filière.

Sur le plan de la commercialisation, le début de saison a été difficile avec une baisse de la demande lors de la première quinzaine de juillet, qui a entraîné une baisse globale des prix. Ces derniers se sont ensuite maintenus sur le reste de la saison, avec un niveau identique à celui de 2018.

Sources : Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse (APFEC)

Les producteurs		2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents à l'Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse		18	18	20	19	18
Surfaces productives (en ha) (SAA)						
Surface totale		384	334	362	361	338
	abricots	58	57	57	57	57
	cerises	11	11	11	11	11
	pêches	177	134	162	162	139
	Pavies, nectarines et brugnons	56	53	53	52	52
	prunes de bouche	39	36	36	36	36
	pommes	43	43	43	43	43
Quantités produites (en tonnes) (SAA)						
Quantités produites totales		6 607	5 945	6 848	6 583	6 415
	abricots	604	420	591	419	500
	cerises	81	67	78	69	71
	pêches	3 192	2 412	3 099	3 247	2 780
	Pavies, nectarines et brugnons	1 020	969	1 030	846	949
	prunes de bouche	357	357	349	316	355
	pommes	1 353	1 720	1 701	1 686	1 760

Sources : Agreste-SAA, Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	22	24	25	22	21
Surfaces labélisées en agriculture biologique* toutes productions confondues	34	26	26	10	11

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

La récolte a été impactée par les conditions climatiques défavorables, notamment les tempêtes de vent qui ont rendu la campagne très difficile à terminer. Le niveau de récolte 2019/2020 se trouve être le plus faible des six dernières années. Malgré cette petite production, la commercialisation a été très compliquée, en raison de la crise sanitaire : le confinement et la courte saison estivale qui a suivi ont entraîné une baisse des ventes et de chiffre d'affaires de 30 à 35 % selon les estimations du SIDOC.

Sources : Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'opérateurs de la filière	195	176	176	179	186
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	2 135	2 135	2 150	2 150	2 150
dont surfaces plantées en AOP	656	612	612	646	661
Quantité produite (en tonnes)					
Production régionale d'olives récoltées (SAA)	794	1 441	881	2 261	777
Production totale d'huile d'olive	108	251	142	276	90
dont production d'huile d'olive AOP	73	173	104	193	70

Sources : Agreste-SAA, Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse

Note : À partir de 2011 les surfaces et la production sont mesurées sur la campagne « année N - année N+1 ».

Ex. pour 2018 = campagne 2018-2019. Pour plus d'informations, voir Méthodologie « la statistique agricole annuelle »

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	62	59	67	79	84
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	216	226	236	274	326

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO



La campagne 2019 a été satisfaisante et redonne de l'espoir à cette filière sinistrée. Les 47 tonnes de farine produite représentent le plus gros volume depuis 2013. Pour rappel, depuis 2012, la châtaigneraie insulaire est ravagée par le cynips. La production n'a cessé de décroître atteignant, en 2018, son plus bas niveau historique, avec 15 tonnes. Le programme de lutte biologique (introduction de *Torymus sinensis*) et les mesures de reconstitution du potentiel de production castanéicole semblent enfin porter leurs fruits, même si la pression sanitaire reste très forte. Sur le plan de la commercialisation, la pénurie de farine de châtaigne corse a engendré le développement de fraudes. La filière s'est attachée à communiquer sur l'étiquetage et a intenté une action en justice afin de protéger ses producteurs de la contrefaçon.

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'opérateurs de la filière	76	78	81	84	85
dont nombre de déclarations de récolte en AOP	63	63	71	73	69
dont nombre de transformateurs en AOP	46	47	43	31	nd
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	1 170	1 320	1 350	1 370	1 380
dont surfaces totales en AOP	613	632	642	674	696
dont surfaces productives en AOP	459	463	383	376	633
Quantités produites (en tonnes)					
Production régionale de châtaignes récoltées (SAA)	172	209	151	107	248
dont tonnage de châtaignes récoltées AOP	140	175	134	94	234
Tonnage de farine de châtaigne AOP produite	35	39	34	15	47
Prix moyen en € HT/kg					
Châtaignes fraîches, sortie exploitation	2,90 €	1,07 €	1,07 €	1,07 €	1,00 €
Farine de châtaigne AOP, commerces	20,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	19,00 €

Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	49	49	47	50	54
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	862	900	883	935	918

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO





Les autres fruits à coque

La noisette

Comme les autres fruits, les vergers de noisetiers ont subi les aléas climatiques. La production 2019 retrouve le niveau des années précédentes, après une campagne 2018 exceptionnelle.

Sur le plan de la commercialisation, l'engouement pour ce produit, reconnu pour ses qualités gustatives, ne se dément pas. La demande est en hausse chaque année, avec une valorisation croissante, le prix au kg ayant augmenté d'un tiers en trois ans. En conséquence, les plantations de noisetiers se développent. Depuis 2014 et l'obtention de l'IGP, ce sont 19 400 plants de noisetiers certifiés qui ont été vendus, soit environ 49 hectares qui entrent progressivement en production.

Source : CDA2B

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents de l'association de producteurs A Nuciola	122	122	137	116	127
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	150	150	155	155	155
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale de noisettes récoltées (SAA)	80	120	120	170	120
dont production réalisée par les adhérents "A Nuciola"	37	68	71	65	37
Prix moyen «départ exploitation»	2,30 €	2,30 €	2,50 €	2,70 €	3,00 €

Sources : Agreste-SAA, CDA2B

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	13	14	16	17	25
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	21	24	28	34	53

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

L'amande

Depuis deux ans, cette filière fait face à une déprise agricole (- 86 hectares). Cette érosion des surfaces s'explique par le vieillissement de certaines parcelles, non restructurées en raison de l'absence de projet de reprise. Malgré cette diminution des vergers, la récolte 2019 est satisfaisante, puisqu'en augmentation de 65 tonnes.

Première région productrice avant cette déprise, la Corse reste un acteur majeur de la filière : en 2019, Paca, l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse assurent, à part égale, 90 % de la production nationale (1 000 tonnes). Le marché français est cependant marginal à l'échelle planétaire (1,2 million de tonnes), dominée par l'Espagne, l'Australie et surtout les États-Unis : 80 % de la production mondiale provient des vallées de Californie. Source : GIE « Corsicamandes »

Les producteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents au groupement de producteurs GIE Corsicamandes	41	42	42	41	26
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	334	370	375	329	289
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale d'amandes récoltées (SAA)	202	305	275	178	243
dont production réalisée par les adhérents GIE Corsicamandes	195	302	255	241	240
Prix moyen «départ exploitation»	5,50 €	7,20 €	7,20 €	7,50 €	7,20 €

Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes, Agence BIO

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	12	12	13	13	15
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	63	81	78	77	74

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le maraîchage

La production est globalement en hausse par rapport à 2018 (+ 6 %), avec des récoltes importantes de tomates (+ 8 %), fraises et pastèques (+ 13 %). Le climat a été très favorable à la consommation, hormis en mai où les températures ont été très régulièrement en dessous des normales de saison. L'arrivée des vacanciers a permis de maintenir la demande à un bon niveau, les cours ont ainsi été très bien orientés à partir de juin pour une bonne partie de la production. A partir du 10 août, la production a manqué car les températures très élevées ont entraîné une baisse des rendements. Le début de campagne de la tomate a été marqué en avril et mai par une crise conjoncturelle, qui a duré une vingtaine de jours. Le marché a été alors très difficile pour toutes les variétés, avec des cours assez bas. La suite de la saison s'est mieux déroulée. Pour les autres productions, les mois de juin et juillet ont été dynamiques, hormis sur le melon. En effet, en juillet, mévente et cours en recul ont caractérisé sa commercialisation.

Le mois d'août a été marqué par une offre en courgettes supérieure à la demande, entraînant une baisse des prix. L'arrière-saison a, quant à elle, été dynamique avec des cours stables.

Source : Chambre régionale d'agriculture

Les producteurs	2015	2016	2017	2018*	2019*
Nombre d'adhérents à l'Organisation des Maraîchers de Corse	65	67	65	61	61
Surfaces (en ha) (SAA)					
Surface totale nette cultures légumières	455	445	445	445	475
dont tomate	40	41	46	46	49
dont sous serres	10	11	21	21	23
dont concombre	9	9	9	9	9
dont sous serres	6	6	6	6	6
dont aubergine	12	12	12	14	16
dont courgette	40	40	41	45	45
dont melon	193	180	184	184	191
dont pastèque	33	34	31	31	35
dont salades	47	43	42	48	49
dont fraise	16	16	16	16	16
dont sous serres	8	8	8	8	8
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Production régionale de cultures légumières	19 142	19 159	17 182	17 177	18 222
dont tomate	2 960	3 075	5 300	5 300	5 744
dont sous serres	1 529	1 650	4 200	4 200	4 600
dont concombre	765	765	807	758	761
dont sous serres	705	704	743	692	710
dont aubergine	280	284	269	288	307
dont courgette	845	839	820	900	900
dont melon	3 846	3 591	3 680	3 680	3 820
dont pastèque	1 598	1 530	1 395	1 395	1 575
dont salades	972	1 075	1 017	1 162	1 186
dont fraise	504	518	492	470	530
dont sous serres	329	319	302	261	302

*Faute d'information sur la production en 2018 et 2019, l'essentiel de ces données a dû être estimé - Source : Agreste - SAA

Agriculture biologique	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	45	52	65	74	84
Surfaces labélisées en agriculture biologique*, toutes productions confondues	48	53	68	83	106

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Les fourrages

L'année 2019 est marquée par des pluies tardives au printemps et à l'automne. Au printemps, cela a décalé l'offre fourragère et contrarié les premières coupes. Certains producteurs n'ont pas pu réaliser le nombre escompté de coupes. Le retour tardif des pluies en automne a compliqué les semis et ralenti la reprise des prairies permanentes non irriguées mais a permis de minimiser les pertes.

Globalement les rendements sont inférieurs à la normale avec de grosses disparités suivant les microrégions. La qualité des fourrages, hétérogène suivant les secteurs mais globalement décevante, a nécessité des apports complémentaires en protéines dans l'alimentation animale. Les stocks de foin de l'hiver ont été entamés de façon précoce dans un certain nombre d'exploitations.

Source : Agreste – Conjoncture prairie 2019

Superficie et production des cultures fourragères

		2015		2016		2017		2018		2019	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Fourrages annuels	Corse	830	3 794	830	3 794	830	3 794	830	3 794	830	3 794
Prairies artificielles	Corse	3 250	21 288	3 090	21 525	3 178	20 221	3 260	22 820	3 315	23 205
Prairies temporaires	Corse	4 000	22 400	3 970	23 692	4 350	23 490	4 060	24 360	3 980	23 880
Total cultures fourragères	Corse	8 080	47 482	7 890	49 011	8 358	47 505	8 150	50 974	8 125	50 879

Surfaces toujours en herbe

		2015		2016		2017		2018		2019	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	Corse	30 530	88 511	31 290	120 464	31 610	58 481	32 030	159 197	31 170	132 849
STH peu productives (parcours, landes)	Corse	243 570	162 623	243 800	183 920	246 020	134 220	246 020	196 816	238 100	186 076
Total STH	Corse	274 100	251 134	275 090	304 384	277 630	192 701	278 050	356 013	269 270	318 925

Production fourragère régionale et départementale

		2015		2016		2017		2018		2019	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Total fourrages + STH	Corse	282 180	298 615	282 980	353 395	285 988	240 006	286 200	403 193	277 395	369 804
	2A	128 650	132 693	128 085	141 752	129 223	107 907	129 190	175 897	127 195	156 237
	2B	152 700	162 129	154 895	211 643	156 765	132 999	156 180	227 296	150 200	213 567

Source : Agreste - SAA



Avec des conditions climatiques défavorables, notamment un déficit pluviométrique important au printemps et à l'automne, la production globale de lait de brebis est en légère baisse par rapport à celle de l'an passé, avec un prix moyen payé au producteur qui se stabilise. En conséquence, le volume de lait en provenance du continent, déjà en hausse les années précédentes, s'accroît à nouveau en 2019. La proportion de lait transformé à la ferme tend à augmenter tandis que, par effet mécanique, la quantité de lait livrée à l'industrie diminue. La vaccination contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) n'est plus obligatoire depuis le 1er octobre 2019. Il n'y a eu aucun cas clinique lié à la FCO rapporté en 2019. Le sérotype 4 a été détecté occasionnellement en Corse, dans le cadre d'une surveillance programmée à l'abattoir sur les bovins. Une nette diminution du nombre de cas a été observée au cours du second semestre 2019. Le sérotype 3 n'a plus été détecté en Sardaigne depuis janvier 2019. Les mesures sanitaires prises, concernant les mouvements d'animaux, visent à éviter l'introduction du sérotype 8 depuis la France continentale et à éviter la sortie du sérotype 1 vers celle-ci. Le nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu, seule AOP fromagère de Corse, continue de progresser en 2019. La valeur de la production de ce fromage de lactosérum tend en revanche à diminuer du fait, notamment, d'une baisse des volumes de lait collectés par les transformateurs laitiers.

Sources : ILOCC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs d'ovins

Effectif ovin fin 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	235	245	252	242	240
2B	342	323	320	322	325
Corse	577	568	572	564	565
dont mixtes (ovins/caprins)	105	73	76	79	79

Source : IPG 2A et 2B

	2A	2B	Corse
Agnelles	4 888	14 306	19 194
Brebis-mères (y c. réforme)	21 250	62 200	83 450
dont brebis-mères laitières	20 400	59 712	80 112
Autres ovins (y c. béliers)	2 125	6 220	8 345
Ensemble espèce ovine	28 263	82 726	110 989

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel ovine	2015	2016	2017	2018	2019
Brebis-mères laitières	79 800	80 190	81 130	80 894	80 112
Ensemble espèce ovine	111 720	113 100	113 580	112 072	110 989

Source : Agreste - SAA

Production

Structure de la production ovine laitière en 2019

(en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	3 625	53 920	57 545
Lait pour la fabrication de produits fermiers	20 855	20 120	40 975
Production totale	24 480	74 040	98 520

Source : Agreste - SAA

Évolution du prix

du litre de lait de brebis

	2015	2016	2017	2018	2019
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	1,27	1,29	1,29	1,31	1,31

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de brebis

(en millions de litres)

	2015	2016	2017	2018	2019
Production totale	8,79	9,94	9,95	10,03	9,85
dont livrée à l'industrie	5,58	6,74	6,16	6,31	5,75
Proportion de lait transformé à la ferme	37%	32%	38%	37%	42%

Source : Agreste - SAA

Évolution de la quantité de lait de brebis en provenance du continent (en millions de litres)

2015	2016	2017	2018	2019
2,88	2,87	3,50	3,85	4,04

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande ovine en 2019

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Agneaux de lait	15 300	102,5	44 784	300,1	60 084	402,6
Autres agneaux	680	10,9	1 990	25,9	2 670	36,8
Moutons et ovins de réforme	1 063	22,6	3 110	66,2	4 173	88,8
Ensemble ovins	17 043	136	49 884	392,2	66 927	528,2

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande ovine (en Tec)

	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble ovins	490	518	525	535	528
dont agneaux de lait	383	400	405	408	403

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage ovin

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'ovins	17 935	18 541	18 176	19 171	21 203
Tonnage ovins (Tec)	119,8	129,4	125,2	135,7	144

Source : DIFFAGA

Production AOP

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2015	2016	2017	2018	2019
Fermiers	92	100	103	123	131
Laitiers	16	15	14	13	15
Apporteurs	280	292	291	300	297
Total	388	407	408	436	443

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Valeur de la production de brocciu AOP (en millions d'euros)

	2015	2016	2017	2018	2019
Brocciu AOP	4,50	4,10	3,44	4,59	4,41

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) ou de chèvre

Agriculture biologique

Élevage ovin biologique* en 2019

	2A	2B	Corse
Exploitants ovins lait	S	S	9
Exploitants ovins viande	S	S	9
Reproducteurs ovins lait	836	368	1 204
Reproducteurs ovins viande	622	108	730

Source : Agence BIO

Note : S = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage ovin biologique*

	2015	2016	2017	2018	2019
Exploitants ovins lait	7	5	7	8	9
Exploitants ovins viande	7	7	8	11	9
Reproducteurs ovins lait	823	651	856	1 081	1 204
Reproducteurs ovins viande	339	403	517	868	730

Le nombre de détenteurs de caprins et leur cheptel tendent à se stabiliser respectivement autour de 400 et 47 000. La collecte de lait de chèvre ainsi que son prix de vente sont identiques à l'an passé, tout comme la quantité de lait en provenance du continent, somme toute assez faible. La production livrée à l'industrie dépasse 30 %, pour la première fois depuis cinq ans.

L'éradication de la paratuberculose ayant été jugée impossible en l'état, compte tenu des caractéristiques des élevages insulaires, et la qualification des cheptels prématurée, un nouveau plan de maîtrise de cette maladie a été validé pour la période 2018-2022. Il a officiellement été lancé en février 2019 dans les élevages volontaires. Il s'appuie notamment sur l'accompagnement des exploitations touchées par la maladie ainsi que sur le haras de boucs d'Altiani, qui permet de recenser et mettre à disposition des détenteurs les animaux dont le statut paratuberculose est sécurisé.

Pour redynamiser l'élevage caprin, un comité technique regroupant l'ensemble des acteurs impliqués dans ce secteur de production (Associu Capraghji Corsi, ILOCC, CA 2A, CA 2B, GDS Corse, INRAE, ODARC) a été mis en place au printemps 2019. Il a pour mission d'organiser et de coordonner les actions de développement relatives à la structuration de la filière.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de caprins

Effectif caprin fin 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	132	142	141	142	147
2B	240	235	241	252	241
Corse	372	377	382	394	388
dont mixtes (ovins/caprins)	105	73	76	79	79

Source : IPG 2A et 2B

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 600	5 670	8 270
Chèvres mères	11 310	24 650	35 960
Autres caprins (y c. boucs)	905	1 972	2 877
Ensemble espèce caprine	14 815	32 292	47 107

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel caprin	2015	2016	2017	2018	2019
Chèvres (femelles ayant mis bas)	33 100	33 790	35 235	35 585	35 960
Ensemble espèce caprine	43 690	44 570	46 160	46 615	47 107

Source : Agreste - SAA

Production

Structure de la production caprine laitière en 2019 (en hectolitres)

Évolution du prix du litre de lait de chèvre

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 410	16 955	18 365
Lait pour la fabrication de produits fermiers	17 480	24 215	41 695
Production totale	18 890	41 170	60 060

Source : Agreste - SAA

	2015	2016	2017	2018	2019
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	0,96	0,96	0,96	0,98	0,98

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de chèvre (en millions de litres)

Évolution de la quantité de lait de chèvre en provenance du continent (en millions de litres)

	2015	2016	2017	2018	2019
Production totale	5,01	5,72	5,95	5,98	6,01
dont livrée à l'industrie	1,31	1,49	1,54	1,57	1,84
Proportion de lait transformé à la ferme	73,9%	74,0%	74,1%	73,7%	69,4%

Source : Agreste - SAA

	2015	2016	2017	2018	2019
	0,15	0,02	0,02	0,05	0,05

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande caprine en 2019

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Chevreaux de lait	8 483	54,3	18 488	122,0	26 971	176,3
Autres chevreaux	792	14,3	1 725	31,1	2 517	45,4
Caprins de réforme	565	13,4	1 233	29,2	1 798	42,6
Ensemble caprins	9 840	82,0	21 446	182,3	31 286	264,3

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de viande caprine (en Tec)

	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble caprins	241	245	254	261	264
dont chevreaux de lait	158	161	172	174	176

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage caprin

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de caprins	5 750	7 009	6 729	6 621	5 791
Tonnage caprins (Tec)	37,3	44,8	44,2	43,0	43,3

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage caprin biologique* en 2019

	2A	2B	Corse
Exploitants caprins	4	6	10
Reproducteurs caprins	310	819	1 129

Source : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage caprin biologique*

	2015	2016	2017	2018	2019
Exploitants caprins	3	4	6	8	10
Reproducteurs caprins	212	223	559	988	1 129



Bien que la châtaigneraie ait repris de la vigueur face au cynips, avec des disparités selon les secteurs, des précipitations déficitaires en automne ainsi que de violentes tempêtes aux mois de novembre et décembre (Amélie, Fabien...) n'ont pas permis la production de ressources naturelles suffisantes. Les éleveurs ont donc dû accroître le niveau de complémentation des animaux.

Malgré l'augmentation du coût des approvisionnements que cela a engendré, la production porcine se maintient et le nombre d'éleveurs continue de croître.

Sur le plan sanitaire, on note une augmentation préoccupante des cas de tuberculose à *Mycobacterium bovis*. Un plan de lutte régional est en cours d'élaboration. En outre, la peste porcine africaine, toujours présente en Sardaigne, fait l'objet d'une surveillance accrue sur l'ensemble du territoire national. Des mesures de biosécurité adaptées sont envisagées par les éleveurs.

Enfin, la maladie d'Aujeszky a de fortes conséquences cliniques sur les capacités de reproduction des cheptels. La Corse étant territoire officiellement non indemne de cette maladie, cela justifie la mise en oeuvre d'une expérimentation de surveillance et de lutte sur deux micro-territoires, pilotée par l'INRAE et le GDS Corse. Celle-ci devrait être opérationnelle courant 2020.

La filière fait toujours face à des problèmes structurels et organisationnels qui limitent le développement qualitatif et quantitatif de la production charcutière. Malgré ces difficultés, les adhérents de l'Association régionale de gestion de la race de porc corse « Porcu Nustrale » et du Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse « Salameria Corsa » sont de plus en plus nombreux (+ 70 % environ depuis 2016).

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de porcs

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	233	249	275	316	318
2B	178	193	194	226	262
Corse	411	442	469	542	580

Source : IPG 2A et 2B

Effectif porcin fin 2019

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 327	3 095	8 422
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 815	6 285	17 100
Truies de 50 kg et plus	2 955	1 710	4 665
Verrats de 50 kg et plus	460	268	728
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	16 200	9 380	25 580
Ensemble espèce porcine	35 757	20 738	56 495

Source : Agreste - SAA

Évolution du cheptel porcin

	2015	2016	2017	2018	2019
Truies de 50 kg et plus	4 155	4 455	4 500	4 650	4 665
Ensemble espèce porcine	50 495	54 000	54 640	56 480	56 495

Source : Agreste - SAA



Production

Structure de la production de viande porcine en 2019

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Porcelets	428	6,7	248	4,3	676	11,0
Porcs charcutiers	16 060	1 906,5	9 310	1 146,1	25 370	3 052,6
Truies et verrats de réforme	4 925	763,4	2 855	439,7	7 780	1 203,1
Ensemble porcins	21 413	2 676,6	12 413	1 590,1	33 826	4 266,7

Évolution de la production porcine (en Tec)

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	2 072	2 288	2 487	2 659	2 677
2B	1 378	1 401	1 543	1 585	1 590
Corse	3 450	3 689	4 030	4 244	4 267

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage porcin

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de porcs	9 524	11 597	12 068	11 043	13 821
Tonnage porcs (Tec)	925,9	1 113,7	1 245,9	1 204,6	1 500,5

Source : DIFFAGA

Production AOP

Nombre d'adhérents à l'ARGRPC et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

	2015	2016	2017	2018	2019
Adhérents	108	97	132	146	164

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Note : Seuls les porcs charcutiers Nustrale revendiqués en AOP sont reportés dans le tableau.

Évolution du cheptel porcin Nustrale

	2015	2016	2017	2018	2019
Truies mères	790	944	881	1 497	1 652
Verrats	88	108	104	203	223
Porcs charcutiers	2 745	2 621	2 881	2 936	1 817

Agriculture biologique

Élevage porcin biologique * en 2019

	2A	2B	Corse
Producteurs	S	S	7
Truies mères	21	81	102

Source : Agence BIO

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage porcin biologique*

	2015	2016	2017	2018	2019
Producteurs	3	3	5	7	7
Truies mères	39	49	60	87	102

La tendance à la baisse du cheptel bovin observée ces dernières années se confirme : - 3,8 % en un an, - 11 % en 4 ans. On note également une légère diminution du nombre de détenteurs bovins pour la première fois depuis 2015.

La filière souffre toujours d'un manque de structuration. Sur le plan sanitaire, l'évolution de la situation épidémiologique de la tuberculose bovine reste très préoccupante. Les actions de lutte se heurtent à des difficultés tenant aux modalités de dépistage en élevage bovin, à l'existence de bovins non identifiés, aux carences de traçabilité des mouvements des bovins et aux difficultés de gestion des cas porcins dans les élevages extensifs.

Le dispositif OSCAR mis en place par le GDS Corse, dont la finalité est d'améliorer la connaissance des causes infectieuses des avortements chez les ruminants (notamment la fièvre Q, la BVD et la néosporose), est toujours utilisé sur le territoire. Même si le cheptel afférent est stable, le nombre d'éleveurs labellisés en agriculture biologique, ou en cours de conversion, continue d'augmenter. Il a doublé en l'espace de quatre ans.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de bovins

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	453	454	458	465	449
2B	593	597	635	633	635
Corse	1 046	1 051	1 093	1 098	1 084

Source : IPG 2A et 2B

Effectif bovin fin année 2019

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	11 090	20 650	31 740
Génisses > 2 ans	1 885	3 717	5 602
Génisses 1 - 2 ans	1 442	2 685	4 127
Génisses < 1 an	2 330	3 925	6 255
Mâles > 2 ans	998	1 445	2 443
Mâles 1 - 2 ans	555	1 033	1 588
Mâles < 1 an	1 996	3 305	5 301
Veaux de boucherie	776	1 445	2 221
Ensemble espèce bovine	21 072	38 205	59 277

Évolution du cheptel bovin	2015	2016	2017	2018	2019
Vaches nourrices	36 365	36 000	35 290	33 000	31 740
Ensemble espèce bovine	66 550	65 910	64 830	61 604	59 277

Source : Agreste - SAA

Source : Agreste - SAA



Production

Structure de la production bovine en 2019

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Vaches de réforme	280	70,3	290	59,7	570	130,0
Génisses > 2 ans	60	10,9	80	14,2	140	25,1
Génisses 1 - 2 ans	320	41,6	400	47,6	720	89,2
Génisses 6 mois - 1 an	500	60,0	1 190	136,9	1 690	196,9
Génisses	880	112,5	1 670	198,7	2 550	311,2
Mâles > 2 ans	130	34,8	190	46,7	320	81,5
Mâles 1 - 2 ans	410	60,7	910	115,0	1 220	175,7
Mâles 6 mois - 1 an	650	81,9	2 340	290,2	2 990	372,1
Mâles	1 190	177,4	3 340	451,9	4 530	629,3
Veaux de boucherie	2 750	354,8	3 260	387,9	6 010	742,7
Ensemble bovins	5 100	715,0	8 560	1 098,2	13 660	1 813,2

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production bovine (en Tec)

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	701	788	777	729	715
2B	1 146	1 187	1 128	1 099	1 098
Corse	1 847	1 975	1 905	1 828	1 813

Source : Agreste - SAA

Statistiques d'abattage - Élevage bovin

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de veaux	5 796	6 460	6 592	5 934	6 010
Tonnage veaux (tec)	673,8	796,1	824,0	736,1	742,9
Nombre de bovins totaux	11 406	12 354	12 015	11 675	11 145
Tonnage bovins totaux (Tec)	1 404,0	1 622,4	1 595,4	1 553,2	1 497,4

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage bovin biologique* en 2019

	2A	2B	Corse
Producteurs	48	41	89
Nombre de vaches mères	1 677	1 972	3 649

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage bovin biologique*

	2015	2016	2017	2018	2019
Producteurs	45	48	72	83	89
Nombre de vaches mères	2 117	2 063	3 433	3 683	3 649

Note : s = donnée couverte par le secret statistique

* Y compris en conversion

Dans l'ensemble, la saison 2019 est similaire à celle de l'an passé en termes de volume total de production. Le bilan a été mitigé selon les zones géographiques. En plaine, le démarrage de la production de printemps a été précoce, mais d'une durée très courte, ce qui a finalement nécessité le nourrissage des abeilles pour les maintenir en vie. De plus, l'été très sec qui a suivi a rendu la récolte de miellat quasi inexistante. En zone de piémont et de montagne, la production de maquis de printemps a été plutôt bonne grâce à des pics de fraîcheurs. Globalement, le rendement des ruches en 2019 reste très inférieur à celui qui était observé avant 2016, confirmant ainsi la tendance des trois dernières années. Le changement climatique est sans doute impliqué dans ce déficit de production, mais les causes pourraient s'avérer multifactorielles. Les mécanismes qui conduisent à une telle situation devront être étudiés et compris afin que les apiculteurs puissent mettre en oeuvre des solutions techniques adaptées permettant de maintenir la viabilité de leurs exploitations.

Conséquemment à cette situation économique difficile, le prix du miel AOP est en constante augmentation depuis 2015 (+ 32 % en 4 ans). Par ailleurs, le partenariat engagé depuis plusieurs années par le Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica avec une enseigne de la grande distribution s'est révélé quasi inexistant en 2019. La gestion sanitaire régionale face à *Varroa destructor* est efficace, mais la présence de *Vespa velutina* (frelon asiatique) sur le continent et d'*Aethina tumida* (petit coléoptère des ruches) en Italie, inquiète toujours.

Sources : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Détenteurs

Évolution du nombre de détenteurs de ruches

	2015	2016	2017	2018	2019
2A	145	135	152	160	174
2B	224	207	208	221	232
Corse	369	342	360	381	406

Source : DRAAF de Corse - SRAL

Note : Le répertoire des détenteurs a été remis à jour en 2015 avec la mise en œuvre du programme RESYTAL

Production

Estimation de la production de miel 2019

	2A	2B	Corse
Production de miel (t)	109	230	339
Ruches en production	7 200	15 300	22 500

Source : Agreste - SAA

Évolution de la production de miel

	2015	2016	2017	2018	2019
Production de miel (t)	499	329	306	342	339
Rendement moyen (kg/ruche/an)	24	16	15	16	15
Nombre de ruches en production	20 500	21 000	21 000	21 900	22 500

Source : Agreste - SAA

Production AOP

Estimation de la production de miel AOP 2019

	2A	2B	Corse
Apiculteurs AOP	53	82	135
Ruches AOP en production	5 826	11 863	17 689
Production de miel AOP (kg)	69 941	178 733	248 674
Rendement moyen estimé (kg/ruche)	12,0	15,1	14,1

Évolution de la production de miel AOP

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de ruches AOP	13928	14509	14938	15773	17 689
Production de miel AOP (t)	344	223	217	246	249
Rendement moyen (kg/ruche)	25	15	15	16	14

Évolution du prix du miel AOP

	2015	2016	2017	2018	2019
Prix moyen (départ exploitation) en € HT / kg	10,20	11,13	12,63	13,20	13,45

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Agriculture biologique

Apiculture biologique* en 2019

	2A	2B	Corse
Apiculteurs	5	12	17
Ruches	362	1 527	1 889

Évolution de l'apiculture biologique*

	2015	2016	2017	2018	2019
Apiculteurs	14	12	14	13	17
Ruches	2 010	1 986	2 145	1 626	1 889

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion



Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...

L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) : enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le Service de la Statistique et de la Prospective auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple des productions maraîchères en

Corse (à l'exception des melons et des pastèques). La SAA est élaborée en trois phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en juin de l'année N : SAA semi-définitive de l'année N-1
- en décembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

Modification des millésimes de campagne oléicole dans la SAA en 2016. A partir de l'exercice 2016 la campagne de référence a été homogénéisée selon les instructions nationales. Les surfaces plantées et la production sont mesurées sur la campagne année civile N - année civile N+1. Exemple pour 2016 : campagne 2016/2017. Cette nouvelle règle de détermination de millésime de campagne oléicole s'applique de manière rétroactive aux SAA depuis 2011.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement.

Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

Ces opérations suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents Etats membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques (en général pour faire suite à des enquêtes exhaustives de type recensement agricole). Les données sont alors revues en conséquence.

Glossaire

...	Renseignement non disponible
AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
AREFLEC	Association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race de porc Corse - "Porcu Nustrale"
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CONTRÔLE LAITIER OFFICIEL	Contrôle laitier officiel (CLO) : Structure départementale ou interdépartementale organisée en syndicat, association, coopérative ou gérée par les Chambres d'Agriculture. Il fournit à l'éleveur une connaissance individuelle de l'ensemble des animaux en production, facilitant ainsi sa maîtrise technique (alimentation) et génétique (sélection renouvellement).
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CDC	Collectivité de Corse.
CTIFL	Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
CTOA	Commission territoriale d'orientation agricole
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent : - Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année. - Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans. - Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPLEFPA (ou EPL)	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10% des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : - elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. - elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...). - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
EXPLOITATION SPECIALISEE	Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
FRCA	Fédération régionale des coopératives agricoles.
GDS CORSE	Groupement de défense sanitaire du bétail.
GIE	Groupement d'intérêt économique.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.

IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
OS	Organisme de sélection. Agréé par le Ministère l'agriculture, il a la responsabilité de la définition des orientations raciales.
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
UTA	Unité de travail annuel. Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs). La mesure d'une UTA est équivalente à celle d'un équivalent temps plein (ETP).
UTANS	Unité de travail annuel non salariée. Une Utans équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.
VDN	Vins doux naturels.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

Annuaire des organismes agricoles

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO	muriel.papi@orange.fr	06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondou - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
ADPVB (association départementale des producteurs de viande bovine)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	altracarri@tiscali.fr	04.95.20.65.49
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Immeuble Ivoire - Route de Mezzavia-BP 5185 20501 Ajaccio cedex 05	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	Maison de l'agriculture 15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Lot Arbucetta - Rond-point de Ceppe 20620 BIGUGLIA	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
Alimea	Lieu dit Bravone, 20230 Linguizzetta	alimea@orange.fr	04.95.38.88.74
AOP FRUITS DE CORSE	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	cebfl.corse@wanadoo.fr	04.95.38.52.60
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	apfecorse@yahoo.fr	06.29.30.03.84
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	aprodec@wanadoo.fr	04.95.31.89.37 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	19 avenue Noël Franchini 20090 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Mairie - 20221 CERVIONE	atelier.la.noisette@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	contact@ lesjardinstraditionnelsducapcorse.org	
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	casgiucasanu@yahoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40

CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Porettonne 20290 BORGIO	cfppa.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
Conseil du cheval en Corse	Club Hippique de Biguglia, lido de la Marana - 20620 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Maison de l'agriculture - 15 avenue Jean Zuccarelli-CS 60215 20293 BASTIA Cedex	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRTE (comité régional du tourisme équestre)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	marion.crecomse@gmail.com	04.95.22.28.35
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDCSPP Corse-du-Sud (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano - CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddcspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDCSPP Haute-Corse (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo-CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddcspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDTM de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires et de la mer)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddtm@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDTM de Haute-Corse (direction départementale des territoires et de la mer)	8 boulevard Benoîte DANESI CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddtm@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLEFPA de Borgo-Marana	650 route de Porettonne 20290 BORGIO	epl.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLEFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'Agriculture - 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FRCA (fédération régionale des coopératives agricoles de Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	frca-corse@wanadoo.fr	04.95.32.84.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)	BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
GDS Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	gdscomse@reseauagds.com	04.95.24.26.95 04.95.23.51.86
	RN 193 Lieu dit Ortone - 20218 PONTE-LECCIA	gdsb2b@reseauagds.com	04.95.46.39.78

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.31.39.29
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@gmail.com	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPF (groupement régional des producteurs de fourrages de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpf.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.74.64.08.07
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRAE LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti 20250 CORTE	lrde-corse@inra.fr	04.95.45.15.15
INRAE San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inra.fr	04.95.59.59.25
INRAE San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inra.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture 15, Avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
MSA (mutualité sociale agricole)	Parc Cunéo d'Ornano - BP 407 20175 AJACCIO Cedex	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.00
OPAC (Organisation des producteurs d'agrumes Corse)	Route de Bastia, 20270 Aléria	contact@opac-corse.com	04.95.56.63.43
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	direction-sg@oehc.fr	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Bâtiment Intercommunal, Route du Stade - 20215 VESCOVATO	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	Maison Verte - 15, avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	pierrini@aol.com	09.75.87.03.26 06.23.87.57.70
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 - 20251-ALTIANI	aop.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2019

Réalisé en collaboration

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÄ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppu
Agricu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAAF de Corse
Service régional
de l'information
statistique et
économique

